



Orléans, le 12 novembre 2019

Relever les défis : l'agence de l'eau Loire-Bretagne accompagne l'émergence de nouveaux projets et l'expérimentation de solutions innovantes

Le conseil d'administration du 31 octobre 2019 valide à l'unanimité 6 appels à projets et à initiatives 2019- 2020.

Montant d'aides prévu de 15 millions d'euros.



Les appels à projets et à initiatives concernent :

- la restauration des milieux aquatiques et humides en faveur des espèces menacées,
- les économies d'eau consommée pour s'adapter au changement climatique,
- la mise en place de filières agricoles favorables à l'eau,
- la biodiversité marine,
- la gestion durable de l'eau de pluie en milieu urbain,
- les paiements pour services environnementaux.

6 appels à projets qui déclinent les mesures de la feuille de route des assises de l'eau.



© : agence de l'eau Loire-Bretagne - 2019

Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, le 24 octobre 2019 lors d'un déplacement sur le bassin Loire-Bretagne (présentation des appels à projet) a insisté sur la nécessité de « *se redonner des objectifs et remettre en lumière les questions de l'eau ...ne pas attendre pour agir avant qu'il ne soit trop tard* ».

Les conclusions des assises de l'eau ont permis de dégager un ensemble de mesures et d'actions qui visent à concrétiser un changement de modèle. Trois objectifs prioritaires autour de la protection des captages pour garantir une eau de qualité à la source, des économies d'eau pour mieux partager et préserver une ressource vitale, la préservation des rivières et milieux humides.

Le plan biodiversité vise à renforcer l'action de la France pour la préservation de la biodiversité et à mobiliser des leviers pour la restaurer lorsqu'elle est dégradée. L'objectif est d'améliorer le quotidien des Français à court terme et de garantir celui des générations à venir.

Deux types d'appels à candidatures sont prévus :

- les appels à projets pour faire émerger des projets avec les demandes d'aides financières associées,

- les appels à initiatives pour faire émerger des idées sur de nouveaux sujets. Après sélection des propositions par l'agence de l'eau, les candidats affineront leurs projets et pourront déposer une demande d'aide à l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Retrouvez toutes les informations relatives aux appels à projets et appels à initiatives : <https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/appels-a-projets>

Contact presse :

Stéphanie BLANQUART • Responsable de la délégation à l'information et à la communication
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • 02 38 51 73 10 • 06 32 64 65 23

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

**L'agence de l'eau Loire-Bretagne
a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.**

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain.

Il intéresse 334 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339

45063 Orléans cedex 2

Tél : 02 38 51 73 73

agence.eau-loire-bretagne.fr